









Journée de la Jeune Recherche en Propriété Intellectuelle 4 de la Jeune Recherche en Propriété Intellectuelle

APPEL À CANDIDATURE

Cette année, l'Équipe de recherche Créations immatérielles et droit (ERCIM/UMR 5815) accueille la Journée de la jeune recherche en propriété intellectuelle et s'associe ainsi à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) pour lancer la quatrième édition de cette manifestation avec le soutien de ses partenaires. À destination de tous les doctorants de la matière, en France et hors de France, la JJRPI a pour ambition de promouvoir la recherche doctorale et l'échange entre les universités.

La quatrième édition de la JIRPI se tiendra le lundi 12 octobre 2020 à Montpellier.

À l'occasion de cette Journée, les doctorants sélectionnés présenteront leurs travaux devant un panel d'enseignants-chercheurs venus de plusieurs universités françaises et étrangères en vue d'un échange constructif et informel.

Modalités de participation :

Vous avez jusqu'au 2 juin 2020 pour soumettre votre candidature à l'IRPI et participer à la JJRPI.

Pour ce faire, merci de nous envoyer sur l'adresse mail de l'IRPI (irpi@u-paris2.fr) un document au format Word de cinq pages maximum, comprenant :

 vos noms et prénoms, l'intitulé exact de votre sujet de thèse, le nom de votre directeur de thèse, votre université de rattachement ainsi que l'année de votre première inscription en thèse; - une présentation de votre sujet de thèse ;

- les axes de recherche spécifiques liés à votre sujet que vous souhaitez voir aborder au cours de cette journée (ils seront au nombre de trois ou quatre et seront formulés de préférence sous forme de question).

La présentation de ces éléments sera répartie comme suit :

- entre deux et trois pages pour la présentation du sujet, soit entre 7 200 et 10 800 signes ;

- entre une et deux pages pour les axes de recherche, soit entre 3 600 et 7 200 signes.

Les candidats retenus, en dehors de ceux provenant du département de l'Hérault, bénéficieront d'une participation aux frais de transport et d'hébergement à hauteur de $100 \, \text{€}$, sous réserve de justificatifs.

Soyez nombreux à participer et bonne chance à tous!

Pour plus d'informations, merci de contacter l'IRPI:

irpi@u-paris2.fr

26 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris

Tel: 01 44 41 56 16



























